

# Preuve de dépôt

**Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Installation de transit de matériaux sur la commune principale de l'AIOT Fief de l'hôpital 17800 MAZEROLLES.**

**La référence de votre dossier est A-3-OHT1QRTA et concerne une demande de type "une déclaration initiale"**

**Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.**

Votre dossier a été transmis le 04/05/2023 à 16h51 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **83033963600029**

Organisme : **ENVIRONNEMENT XO**

Fonction : **Cheffe de projet**

### Personne morale

N° SIRET **53157119800013**

Raison sociale **EURL FAURE JOSSELYN**

Forme juridique **EURL**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**10 RUE DES TOUZEUX**

**17460 CHERMIGNAC**

### Signataire

Qualité : **Gérant**

### Référent

Fonction : **Gérant**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Installation de transit de matériaux**

Description des activités :

**Le projet comprend : - l'aménagement d'une aire de transit de matériaux inertes issus des opérations de déconstructions/démolitions de l'exploitant. Les surfaces de stockages des matériaux seront réparties comme suit: -6 818,08 m<sup>2</sup> de plateforme de tri; -1 015 m<sup>2</sup> de stockage de gravats (dont casiers); -778,05 m<sup>2</sup> au sein du bâtiment "ressourcerie"; - la mise en œuvre ponctuelle d'un concasseur de 198kW. Le site comprendra en outre : - des bureaux et emprises de stationnement (28) pour le personnel; - un atelier d'entretien et maintenance (non classé ICPE) - un réseau de gestion des eaux pluviales: elles seront collectées (après traitement le cas échéant) vers un bassin de rétention pour réutilisation ou un ensemble de bassin et noues paysagères pour infiltration. - les eaux utilisées pour l'aire de lavage des engins seront traitées pour réutilisation.**

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

**Fief de l'hôpital**

**17800 MAZEROLLES**

X : 420045

Y : 6503318

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation,

jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2517	2517-2	Station de transit de produits minéraux autres	Superficie de l'aire de transit 8552 m2	D	
2515	2515-1-b	Broyage, concassage, criblage ... de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes	198 kW	D	
2.1.5.0	2	Rejets d'eaux pluviales	Surface 1.87 ha	D	

## 6 - Mode d'exploitation

### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **125**

Autres :

**Réutilisation des eaux pluviales pour environ 250m3 par an**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **OUI**

Origine et la nature des eaux résiduaires :

**Un système d'assainissement non collectif sera mis en œuvre pour les eaux usées sanitaires.**

L'exutoire des eaux résiduaires :

**En milieu naturel ou au réseau d'assainissement collectif dépourvu de station d'épuration**

Est-il prévu un traitement ou prétraitement sur site des eaux résiduaires avant rejet ? **OUI**

Traitement :

**Un système d'assainissement non collectif sera mis en oeuvre pour les eaux usées sanitaires.**

Volume maximum annuel rejeté dans le milieu naturel : **125**

Commentaires sur les rejets d'eaux résiduaires :

**Dispositif agréé ECOFLO PE2**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

**Elimination des déchets et résidus de l'exploitation**

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**L'installation accueillera des déchets inertes du BTP, ces déchets feront l'objet d'un tri pour en extraire d'éventuels déchets de bois, de plastiques ... Ces déchets feront l'objet d'un tri sur site. ils seront valorisés selon la réglementation en vigueur par un prestataire externe. Les déchets assimilés aux déchets ménagers (locaux sociaux) seront triés et collectés par le service public**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

**Disposition en cas de sinistre**

Précisez : **Réserve incendie enterrée de 60m3 située sur le domaine public à 160m linéaires de l'accès au site**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**Extincteurs en nombre et nature adaptés au risque.**

**Natura 2000**

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

**Prescriptions applicables**

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

## Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

**Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

## 7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

**mandat\_signé.pdf**

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**02.1 Plan de cadastre 1\_2000.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**EURLJOSSELYNFAURE\_PlanEnsemble\_1-300\_compress.pdf**